APPERÇUS

SUR LA CONDUITE POLITIQUE

DE ROUSSEVILLE,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE (1).

L'abbé Rousseville exerçait la place de trésorier à la ci-devant église Sainte-Croix, dans la Cité, lorsque la constitution civile du clergé fut décrétée. Il se distingua par les écrits qu'il publia alors, pour empêcher le serment décrété par l'Assemblée nationale Constituante ; de sorte que l'abbé Royou se l'associa pour être son digne coopérateur à la rédaction de l'Ami du roi.

Le premier pamphlet de Rousseville est intitulé : *Le Catéchisme adressé aux Parisiens.* L'on conçoit bien qu'il fit tous ses efforts pour démontrer que le serment exigé était absolument contraire à la religion de nos pères, etc.

Il a fait et a publié cet autre écrit ayant pour titre : *Réfutation de Lecamus, sur les brefs du pape*, de l'imprimerie de Crapart, près la place Sorbonne.

(1) Ces *Apperçus* se trouvent imprimés dans plusieurs Journaux, que Rousseville a fait prohiber par l'ex-ministre Dondeau, qui l'avait fait son inspecteur en chef.

L'abbé Rousseville devenu homme de lettres, se rendit très-important, en servant très-avantageusement la cause des royalistes, au point que quelques tems avant le 10 août il devint employé à la police royale de Paris, où était déjà Dossonville; et l'on sait que si la contre-révolution ne s'est point opérée à cette grande époque, ce ne fut point la faute de Dossonville, encore moins de Rousseville, qui s'était mieux que tout autre prononcé pour conserver le bon vieux tems.

On pourra se rappeler que Rousseville fut arrêté en 1792 comme prêtre réfractaire, c'est-à-dire quelques jours avant les lois de la déportation. Ce prêtre fut trouvé caché dans une petite commune des environs de Paris, et ce fut dans cette circonstance qu'il voulût bien consentir de faire son serment. Il devint curé constitutionnel de la commune de Belleville, où il est resté jusqu'en 1793.

Rousseville qui avait sermenté, se proposa alors une toute autre carrière. Quoiqu'il maudit dans son cœur les représentans du peuple patriotes, de l'assemblée constituante et législative, qu'il exécrât la révolution, il n'en devint pas moins révolutionnaire quelques jours avant *le* 31 *mai*. C'est alors qu'il mit au jour une nouvelle production de son abondant génie, à laquelle il donna pour titre: l'*Ultimatum sur le mariage des prêtres*, Cette brochure fut imprimée peu de tems *avant le* 31 *mai*, *chez Nicolas*, *rue Honoré*.

Rousseville ne s'en tint point là : on le vit au

31 mai jacobin forcené. A l'entendre, tout le monde était modéré, fédéraliste ou royaliste. Il falait frapper les plus grands coups. Aussi, fut-il élu à cette époque, à la recommandation de Nicolas et d'Hébert, membre du comité de surveillance et de salut-public pour le département de la Seine.

Cette nomination fut faite quelques jours après le 31 mai, dans la salle des Jacobins, sur les 11 heures du matin, par des commissaires de toutes les sections, et de différentes communes du département de Paris. Rousseville fut nommé pour la campagne, et fut conséquemment l'un des douze révolutionnaires. C'est ainsi que ce prêtre perfide commença à devenir le pourvoyeur du trop fameux Fouquier-Tinville. Vous allez bientôt remarquer, députés soi-disant fédéralistes, ou prétendus moutagnards, et vous administrateurs républicains vertueux, que Rousseville a tout fait pour qu'il soit compté au nombre de vos premiers et plus cruels bourreaux!

Si Rousseville est resté peu de temps membre de ce comité, ce ne fut que parce qu'il fût décidé que les prêtres et les nobles ne pouvaient plus être membres de comité révolutionnaire et de surveillance. Mais ce ne fut point un obstacle pour les projets liberticides de Rousseville. Ce prêtre, atrocément scélérat, trouva le moyen de se faire nommer l'agent particulier du comité de salut-public. C'est en qualité d'agent en chef, et après avoir obtenu la confiance des principaux membres du comité, que Rousseville eut dans ses mains le funeste pouvoir d'arrêter

tout citoyen sans distinction. Il fut au moins le Séyde du comité de salut-public, comme Héron fut celui de sûreté-générale ; il avait aussi carte blanche. Ce fut, enfin, le plus grand approvisionneur de chair humaine pour Fouquier-Tinville; et voici un fait que Rousseville ne pourra contester.

Quelques jours avant le 9 Thermidor, il rencontra auprès de la halle-au-bleds, un de ses confrères qu'il avait connu à Chartres. Ce prêtre ayant eu connaissance des différens pamphlets de Rousseville, sur le serment exigé par la constitution civile du clergé, crut pouvoir se confier, dans la circonstance où il se trouvait, à son ancien camarade de collége ; il fit donc part à Rousseville qu'il avait su éviter la peine de la déportation, en changeant de nom et même d'opinion; qu'un Représentant du peuple l'avait fait placer dans un bureau, à l'envoi des lois. Cette terrible confidence lui valut la mort. Rousseville le fit arrêter sur-le-champ, et conduire au comité de sûreté générale, qui livra ce prêtre, non assermenté, au tribunal révolutionnaire; ce n'est pas tout.... Rousseville eut le barbare plaisir de le voir guillotiner le lendemain de son arrestation.

Rousseville est aussi mal famé de la commune de Strasbourg, comme il l'est de Paris. Envoyé par le comité de salut-public d'avant Thermidor, il s'y montra le plus barbare et le plus sanguinaire de tous les hommes.

D'abord il fut à la société populaire de Strasbourg, où il prononça un discours, qui tendait à faire guillotiner les trois quarts des membres de cette société, et à faire incarcérer l'autre. Il disait, pour réfuter les principes de Camille-Desmoulins (les cinq premiers n^os^ du Vieux Cordelier avaient été lus à la société) : *Qu'il valait mieux punir cent innocens que de manquer un coupable.* Aussi, sur le rapport que fit ce Séyde du comité de salut-public, plusieurs membres de la société, aussi vertueux que véritablement patriotes, furent bientôt arrêtés ; huit jours après leur arrestation, condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire. Voici les noms de plusieurs de ces malheureuses victimes : les deux frères *Edelman*, *Yonk* et *Monné* de Besançon (1).

---

(1) *Note* sur l'ex-prêtre, ex-terroriste, jacobin, ultra-révolutionnaire Rousseville, en mission à Strasbourg, et agent de l'ancien comité de salut-public, en 1793 ; entrée de ce fameux terroriste dans cette commune, discours prononcé par cet exécrable prêtre, à la tribune de la société de Strasbourg; lequel Discours ne tendait qu'à faire guillotiner les trois quarts de ses membres, et renfermer l'autre. Sa raison était simple, ils étaient tous amis des principes de Camille Desmoulins ; on y avait lu les cinq Numéros de cet ami de la République. Comment aurions-nous été patriotes ? nous ne portions ni bonnets rouges, ni moustaches, ni grands sabres. Ce monstre a fini par ces mots : « Il vaut mieux punir cent » innocens, que de manquer un coupable ; » et par le rapport qu'il fit au comité de salut-public, plusieurs citoyens, des plus probes et des plus vertueux patriotes, ont été arrêtés huit jours après, envoyés au tribunal révolutionnaire, et condamnés à mort. Ces citoyens étaient, les deux frères Edelman, Yonk et Monné de Besançon. J'en appelle au témoignage des Républicains de cette commune, et aux Représentans patriotes de ce département, qui connaissaient les vertus et le civisme de ces citoyens, *assassinés par ce monstre.*

G. Capitaine d'infanterie, à Strasbourg.

C'est à Strasbourg, que Rousseville publia encore son autre Ouvrage, ayant pour titre : *La Francisation de la ci-devant Alsace*. On peut sur cela, en appeler encore au témoignage des citoyens de Strasbourg, ainsi qu'aux Représentans du peuple de ce département. Les premiers ne manqueront pas d'attester, à l'imitation du cit. G. le civisme et la moralité des citoyens judiciairement égorgés ; les seconds diront que Rousseville provoqua, par son Ecrit, l'arrestation arbitraire, eh, qui le croira ? de tous les prêtres, *ses confrères*, de tous les nobles de cette ci-devant province, et de tous les soi-disans fédéralstes.

On pourrait rappeler nombre de faits, qui feraient connaître Rousseville plus sanguinaire que Néron. Ce fût lui qui donna lieu à l'arrestation des cent quatre-vingts habitans de Neuilly, qu'il accusa d'avoir voulu corrompre les elèves de l'Ecole de Mars ; certes, sans le 9 Thermidor, ils auraient tous péris sur l'échafaud.

On pourrait parler de quelques autres conspirations, qui ont servi à accuser des Représentans du peuple, et tant d'autres bons Républicains. Que l'on consulte les rapports journaliers de cet agent particulier du comité de salut-public d'avant Thermidor ; que l'on prenne des informations sur sa conduite d'alors, on sera tenté de penser que Rousseville, par ses écrits, par ses crimes et ces atrocités, a servi plus puissamment la cause de la

contre-révolution, que ne l'ont fait ensemble tous les stipendiés de la féroce Angleterre.

Aussi, disons-nous que Rousseville mérita mieux que tout autre l'arrestation du 9 Thermidor; et l'on sait que ce ne fût qu'à la faveur de la loi sur l'amnistie, qu'il a recouvert sa liberté.

Il est, sans doute, bien superflu de retracer la conduite de Rousseville, depuis le 13 Vendémiaire. Il suffit de dire, qu'il s'est fait membre de la société du Panthéon; qu'il se montra un des plus puissans partisans de Babœuf, avec lequel il avait resté en prison; qu'il assista au bal qui eut lieu le 21 Janvier, au Panthéon, composé des sociétaires et de leurs épouses, et qu'il s'y montra, pour nous servir de son épithète, *comme le plus chaud Babouviste.*

C'est du sein de cette société, qui avait été composée après le 13 Vendémiaire, pour ranimer l'esprit public, que le cruel et principal agent du ci-devant comité de salut-public, est parvenu à faire renaître des factions, qui assurent ordinairement la mort à nombre de citoyens.

C'est lors qu'il était encore membre de cette société, qu'il est devenu l'agent du Bureau central, où était Limodin.

Si le ministre Cochon a pris pour adjoint Dossonville, celui-ci n'a véritablement agi que d'après Rousseville, devenu son coopérateur à l'inspection générale de la Police. On sait que si Dossonville et Limodin, purent prendre une part active à la cons-

piration moucharde de Grenelle, Rousseville n'en était pas moins le principal agent.

Que Dossonville, après avoir été mouchard de la police royale, ensuite du comité de salut-public, soit devenu inspecteur-général au ministère de Cochon, cela se conçoit à merveille ; l'heureuse révolution du 18 Fructidor nous a donnée en cela le mot de l'énigme.

Mais que Rousseville, prêtre réfractaire, prêtre assermenté, prêtre marié, prêtre divorcé, digne émule de Dossonville à la police royale, l'agent le plus sanguinaire de Robespierre, le directeur de Dossonville au ministère de Cochon, au lieu de partager le châtiment justement mérité de Dossonville, soit devenu, après la plus mémorable des Révolutions, inspecteur en chef de la police : cela serait peut-être inexplicable, si l'on ne connaissait la souplesse, toute l'astuce et l'hypocrisie profonde de cet homme, qui sait prendre, jeter et reprendre tous les masques ; surprendre toutes les religions, pour, au résultat, servir l'Etranger, en semant le désordre, la désolation et le trépas parmi tous les bons citoyens français.

AUGUSTIN.